



Le logiciel pour les centres de planification

Conditions Générales de Vente (C.G.V.)

Version 1.1 – Juin 2015.

CGV et Mentions légales :

Les présentes conditions générales de vente (ci-après "CGV") sont proposées par la société ALPCAD SOFTWARE, S.A.S. (Société par Actions Simplifiée) au capital de 18 000 euros, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 418 845 236, dont le siège social est situé 73 rue des Tuillères – 38500 VOIRON. Le dirigeant est Monsieur Pascal BLANC-TAILLEUR.

Le fait de passer commande implique l'adhésion pleine et entière aux présentes CGV. Toute condition est inapplicable.

ALPCAD SOFTWARE se réserve le droit d'adapter ou de modifier les présentes CGV à tout moment sans préavis. Ces modifications sont opposables à compter de leur mise en ligne. La dernière version des CGV est disponible sur le site Internet d'ALPCAD SOFTWARE à l'adresse suivante : <http://www.planifia.fr> (ci-après le "Site Internet PLANIFIA"). Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande.

"Vous" ou le "Client" désigne toute personne physique ou morale faisant l'acquisition d'une licence PLANIFIA, que ce soit une licence classique ou spéciale (licence « Itinérance », licence « Fusion-acquisition »...). Vous reconnaissez avoir la pleine capacité à vous engager au titre des présentes CGV lorsque Vous passez commande auprès d'ALPCAD SOFTWARE.

Les Parties s'engagent par ailleurs à faire respecter ces dispositions par leur personnel, et par tout préposé ou tiers qui pourrait intervenir à quelque titre que ce soit dans le cadre du Contrat.

ARTICLE 1 – OBJET DES CGV

Les présentes CGV ont pour objet de régir l'ensemble des relations entre le Client et ALPCAD SOFTWARE concernant le logiciel PLANIFIA.

ARTICLE 2 – LICENCE D'UTILISATION DU LOGICIEL « PLANIFIA »

La licence d'utilisation est un contrat par lequel l'auteur transmet certains droits à l'utilisateur. Cependant, l'utilisateur doit respecter l'ensemble des prescriptions prévues à l'article L.131-3 du CPI (Code de la Propriété Intellectuelle).

Un logiciel relève du droit d'auteur. En cas d'utilisation de PLANIFIA sans autorisation, c'est-à-dire en l'absence de licence, l'utilisateur s'expose à des sanctions pour contrefaçon.

ALPCAD SOFTWARE concède au Client un droit de licence personnel, non exclusif, non cessible et non transférable. Le Client peut utiliser PLANIFIA sur différents ordinateurs, à partir du moment où PLANIFIA est installé sur une seule zone physique (serveur, disque dur partagé, ...).

Ainsi, une licence correspond à une base de données accessible par un nombre illimité de postes.

ALPCAD SOFTWARE se réserve la propriété des licences PLANIFIA fournies jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts et peut donc exiger, en cas de paiement incomplet, d'obtenir la restitution de la licence fournie et de tous les éléments relatifs à PLANIFIA.

ARTICLE 3 – DONNEES STOCKEES

Les données stockées dans PLANIFIA appartiennent au Client.

Si ces données comportent des données à caractère personnel, le Client s'engage à procéder à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme de la loi du 6 janvier 1978 dite « Informatique & Libertés », et à informer les personnes physiques concernées de l'usage desdites données. A ce titre, le Client garantit ALPCAD SOFTWARE contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données personnelles seraient stockées dans PLANIFIA.

3.1. La sauvegarde des données

Des sauvegardes régulières des données de PLANIFIA sont créées automatiquement en fonction des paramètres configurés dans le logiciel. Ces sauvegardes sont stockées dans le dossier « Sauvegardes », au même emplacement que le dossier « Programme » qui contient le logiciel PLANIFIA.

Il est de la responsabilité du Client de faire des sauvegardes régulières des données de PLANIFIA sur un autre support, notamment pour pallier à des problèmes de vol ou de panne de matériel. Les données à sauvegarder sont les données situées dans les dossiers « BaseCommune » et « Sauvegardes » (noms par défaut).

ALPCAD SOFTWARE ne pourrait être tenu responsable de la perte des données dans le cas où ces sauvegardes n'auraient pas été effectuées.

3.2. La confidentialité des données

ALPCAD SOFTWARE peut avoir accès à des données confidentielles stockées dans le logiciel PLANIFIA, notamment dans le cadre d'un contrat d'Assistance/Maintenance. ALPCAD SOFTWARE s'engage donc à respecter cette confidentialité et à ne divulguer aucune information à aucune personne physique ou morale sans autorisation du Client.

ARTICLE 4 – MAINTENANCE

ALPCAD SOFTWARE prend en charge l'assistance et la maintenance de PLANIFIA, dans le cas où le Client a souscrit à un contrat d'Assistance/Maintenance, en cours de validation.

Ce contrat permet au Client de contacter ALPCAD SOFTWARE par téléphone, courrier ou email afin de lui signaler les anomalies relatives à PLANIFIA. ALPCAD SOFTWARE procède au diagnostic de l'anomalie et met en œuvre sa correction dans les meilleurs délais.

ALPCAD SOFTWARE ne garantit pas la correction d'anomalie dans les cas suivants :

- refus du Client de donner les renseignements nécessaires à la résolution des anomalies ;
- utilisation de PLANIFIA non conforme à sa destination ou à sa documentation ;
- modification non autorisée de PLANIFIA par le Client ou par un tiers ;
- manquement du Client à ses obligations ;
- implantation de systèmes, logiciels ou progiciels non compatible avec PLANIFIA ;
- défaillance du matériel ou du réseau informatique ;
- acte volontaire de dégradation ou malveillance ;

Dans le cadre du contrat d'Assistance/Maintenance, le Client bénéficie des mises à jour et évolutions fonctionnelles de PLANIFIA (hors nouvelles fonctionnalités optionnelles).

ARTICLE 5 – FORMATION

Sur demande du Client, ALPCAD SOFTWARE peut fournir des prestations de formation, selon des conditions à définir. ALPCAD SOFTWARE peut également soumettre une proposition de prestation de formation si les relevés d'intervention dans le cadre de l'Assistance/Maintenance font apparaître des problèmes récurrents d'utilisation par le Client.

ARTICLE 6 – CONDITIONS FINANCIERES

Les tarifs ALPCAD SOFTWARE sont toujours indiqués en euros (€) et s'entendent hors taxe et hors frais (HT), sauf si mention contraire.

Les conditions financières (tarifs) sont exposées sur le Site Internet PLANIFIA. Elles sont également disponibles sur simple demande.

ALPCAD SOFTWARE s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à respecter la durée de validité des devis émis.

Il est expressément convenu que le montant des sommes facturées pour l'Assistance/Maintenance sera révisé chaque année en fonction du dernier indice Syntec connu.

6.1. Modalités de paiement

Les factures sont adressées par ALPCAD SOFTWARE au siège social du Client.

La prestation d'Assistance/Maintenance n'est pas reconduite automatiquement. Chaque fin de contrat entraîne donc une proposition de renouvellement par ALPCAD SOFTWARE qui doit être validée par le Client.

Le règlement des commandes s'effectue par chèque ou par virement bancaire.

6.2. Défait de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des fournitures livrées et/ou services effectués, le Client doit verser à ALPCAD SOFTWARE une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal.

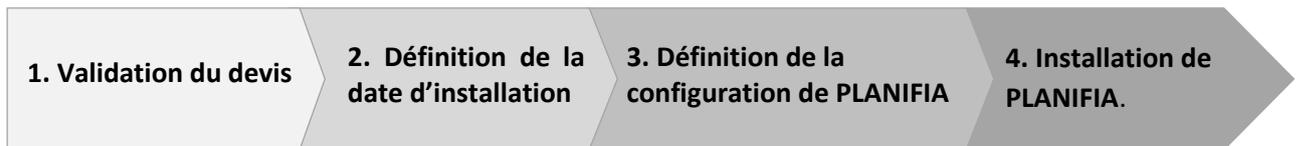
Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur à la date de facturation.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

[Articles 441-6, 1 alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce].

ARTICLE 7 – PROCESSUS DE LIVRAISON



1. Validation du devis (daté, signé et suivi de la mention « bon pour accord » avec le choix de l'option choisie dans le cas de plusieurs propositions).

2. Définition de la date d'installation en fonction des disponibilités de chacun (minimum 15 jours de délais).

3. Définition de la configuration de PLANIFIA. Cette configuration pourra se dérouler avant, pendant ou après l'installation.

4. Installation de PLANIFIA. L'installation se fera à distance ou sur place, suivant l'option choisie dans le devis validé.

ARTICLE 8 – REGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont régies par la loi française à l'exclusion de toute autre législation.

Pour l'exécution des présentes ainsi que de leurs suites, les Parties font respectivement élection de domicile en leurs sièges sociaux indiqués en tête des présentes. Toute modification du siège social ou de l'adresse de l'une des Parties ne sera opposable à l'autre Partie que huit jours calendaires après lui avoir été dûment notifiée.

En vue de trouver ensemble une solution à tout litige qui surviendrait dans l'exécution du Contrat, les Parties conviennent de se contacter dans les 15 (quinze) jours à compter de la réception d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception notifiée par l'une des deux Parties. Si au terme d'un nouveau délai de 15 (quinze) jours les Parties n'arrivaient pas à trouver un accord, le litige serait alors soumis à la compétence exclusive du tribunal compétent de Grenoble.

ARTICLE 9 – DIVERS

En utilisant PLANIFIA, les centres utilisateurs acceptent d'être cités dans les outils de communication d'ALPCAD SOFTWARE, et notamment sur le site www.planifia.fr.